

N° 67 - bimensuel - 31 mai 2000

LA LETTRE D'INFORMATION

Ministère de la culture
et de la communication



L'INA :
pour une culture
audiovisuelle

Dossier
L'Europe, un
patrimoine
commun

L'Europe, un patrimoine commun

Une campagne
du Conseil de l'Europe
page 7

Actualité

L'INA :

Pour une culture audiovisuelle
page 2

**Former les créateurs
du cirque de demain**

Le point sur le CNAC de Châlons
page 4

Jeune, dure et pure !

Le cinéma d'avant-garde à la
Cinémathèque Française
page 6

La mission Mattéoli

Les recommandations
concernant les œuvres d'art
page 12

**Une « Passerelle » éphémère
à Évreux**

Une commande publique pour
interroger la mémoire des lieux
page 15

Portrait

Michel Vinaver

Un artiste qui aime transmettre
page 16

Directeur de la publication : Gérard Métoudi
Rédacteur en chef : Jean-Paul Cîret
Rédaction : Paul-Henri Doro 01.40.15.83.65,
Isabelle Assémat 01.40.15.82.95
Comité de rédaction : Lionel Bertinet, Jacques
Bordet, Adeline Boulanger-Coustou, Sandra
Cattini, Robert Fohr, Alain Fougeray, Nicole
Gasser, Valérie Labayle, Anne Laborde, Martine
Lehmans, Vincent Lorenzini
Crédits photographiques : Franck Fleury,
Farida Guerdjou-Brachemier
Conception graphique : Jeanne Verdoux
Impression : Maulde et Renou
N° de commission paritaire : 1290 AD,
nouvelle série
Tirage : 32000 exemplaires
2 F le numéro

Pour recevoir la lettre d'information :
Adresser une demande écrite au DIC,
Ministère de la culture et de la communication
3 rue de Valois, 75042 Paris cedex 01
Fax : 01.40.15.81 72, Minitel : 3615 Culture,
internet : <http://www.culture.gouv.fr>



L'INA : POUR UNE CULTURE AUDIOVISUELLE



Michel Piccoli dans Dom Juan, photo © INA-N. Perpeau

Le 27 avril dernier, l'Institut national de l'audiovisuel (INA) signait avec l'État le premier contrat d'objectifs et de moyens de l'audiovisuel public. Destiné à clarifier les grandes missions de l'INA, ce contrat prévoit notamment un plan pluriannuel de financement. Dans le même temps, l'INA développe une programmation avec le Centre Pompidou pour faire reconnaître une culture audiovisuelle.

LES RENDEZ-VOUS INA : MÉMOIRES DE TÉLÉVISION

Depuis 25 ans, l'INA fait vivre la mémoire audiovisuelle de la France du XX^{ème} siècle. Il a mis au point depuis le 1^{er} janvier 2000, dans le cadre d'un partenariat avec le Centre Pompidou, une programmation originale destinée à promouvoir « une culture télévisuelle ». Pourquoi défendre l'idée d'une culture audiovisuelle ? Parce qu'il a semblé à l'INA que la télévision constituait bien une « culture » à construire sur une histoire des programmes et ne pouvait être réduite à une simple analyse sociologique ou politique. Pourquoi le Centre Pompidou ? Parce que la vocation multiculturelle du Centre, ouvert sur toutes les formes de la modernité, correspond au projet.

Existe-t-il une culture télévisuelle ?

C'est pour tenter de répondre à cette question, que l'INA a eu l'idée d'essayer de « prouver » par l'exemple : par une programmation qui propose au public de venir voir des œuvres télévisuelles qui sont diffusées hors contexte temporel. Et le pari de ces rendez-vous est qu'une culture ne peut être fondée sans mémoire, sans patrimoine.

Un patrimoine télévisuel

La diversité et la richesse du patrimoine audiovisuel ne va pas de soi : manque de légitimité ? Complexe d'une culture « populaire » par rapport à une culture « savante » ? Sans doute un peu des deux. D'où un programme, comme on dit un « programme télé » : ce dernier est un peu comme une métaphore de l'activité télévisuelle

et en même temps son inverse : idées de séances, de spectacle dans de grandes salles, de cérémonie, de représentation...

« *Il y a*, nous dit Danielle Chantereau, déléguée à l'action culturelle et éducative, *une vraie conception de programmation qui se distingue d'une logique de programmes, d'une logique de grilles, d'une logique d'audience* ». C'est-à-dire que tout est fait pour imaginer d'autres cohérences aux programmes proposés : cohérence non pas « cursive », mais cohérence esthétique et thématique, pour étonner, émouvoir, enrichir les connaissances à travers programmes d'archives et les productions récentes de l'INA. Les spectateurs peuvent ainsi retrouver des échos, des résonances entre les différents documents proposés, découvrir des croisements entre les différents genres télévisuels (actualités, fictions, magazines, documentaires, variétés) sur lesquels se sont appuyés les trois grandes missions de la télévision à son origine : éduquer, informer, distraire.

Pourquoi cette programmation a-t-elle été exposée au Centre Pompidou ? « *Parce que*, nous explique Danielle Chantereau, *c'est un lieu généraliste axé sur les contenus et sur la création. C'est aussi un lieu ouvert à un public curieux et très diversifié.* »

Histoires d'amour

Deux thèmes ont d'abord été choisis : « le temps » pour correspondre à la grande exposition du Centre Pompidou, et ensuite « l'amour ». Comment se sont effectués les choix de programmation ? Selon quatre grands axes.

Tout d'abord, on trouve, dans les programmes proposés par l'INA, des films qui sont adaptés des grands textes du patrimoine littéraire et théâtral : Marivaux, Molière, Maupassant, Mauriac, notamment.

En 50 ans, suivant l'adaptation des écritures et des techniques cinématographiques, ces adaptations ont évolué vers des re-créations. D'abord réalisées en studio (fin des années 50 et début 60), puis dans des décors naturels, comme l'a fait Marcel Bluwal, pour aboutir au travail presque documentaire de Benoît Jacquot qui filme les comédiens au plus près du corps.

L'autre tendance, baptisée par la critique « l'écriture par l'image », et illustrée par des œuvres de Jacques Krier, a produit une forme de fiction à l'écoute de la société contemporaine. A partir d'un sujet puisé dans la réalité sociale, le film est tourné comme un reportage, avec une caméra mobile et une grande liberté d'écriture.

Mais la télévision, c'est aussi une médiation pour accéder à la culture. L'INA présente également une sélection d'émissions de la collection « Lire, c'est vivre » de Pierre Dumayet qui est là pour susciter un désir de lecture. Documentaires, films de théâtre et films d'animation complètent ces programmes que l'on redécouvre avec un œil tout neuf. Après une interruption pendant l'été les « Rendez-vous INA » reprennent dès septembre avec un nouveau thème.



Michèle Morgan dans *La bien aimée*, photo © INA-G. Chevrier

LE PREMIER CONTRAT D'OBJECTIFS DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC

L'INA est la première entreprise de l'audiovisuel public à mettre en place un contrat d'objectifs et de moyens, tel qu'il est prévu dans le projet de loi sur l'audiovisuel (article 6). Ce contrat permettra notamment de clarifier les missions de l'entreprise, de définir ses orientations stratégiques et de dégager un plan pluriannuel de financement.

Concrètement, à chacune des missions définies dans ce document, correspondra des engagements financiers et économiques précis. De même, le degré de réalisation des missions sera mesuré par des indicateurs quantitatifs aussi bien que qualitatifs.

>> mission de conservation du patrimoine audiovisuel national :

- mettre à la disposition des clients un patrimoine numérisé et enrichi ;
- offrir des services documentaires renouvelés.

>> mission de mise en valeur du patrimoine audiovisuel :

- développer l'exploitation des fonds autour du commerce électronique ;
- valoriser les archives à des fins éducatives.

>> mission de diffusion de l'innovation :

- renforcer la convergence des activités de recherche vers la mission patrimoniale ;
- accroître le caractère innovant de la production ;
- orienter la formation vers les technologies numériques.

LES RENDEZ-VOUS INA

Mémoires de télévision

« *histoires d'amour* »

avril >> mai >> juin 2000

AUTRE VOLET DU PARTENARIAT

Les forums de l'audiovisuel et des nouveaux médias

Des personnalités sont invitées à prendre position sur l'évolution de la société de l'information.

Le dernier jeudi de chaque mois à 19H30

Prochaine rencontre :

>> jeudi 29 juin :

Mémoire : de la peur de se perdre à la menace de l'illisible

FORMER LES CRÉATEURS DU CIRQUE DE DEMAIN

Le point sur l'école des Arts du Cirque de Châlons



La balançoire, Promotion 1997,
photo © Ph. Cibille - CNAC

Bernard Turin,
photo © Ph. Cibille - CNAC

Bernard Turin dirige le Centre national des arts du cirque depuis 1990 : cette structure, créée dans les années 80 est tout entière dédiée à la formation de jeunes artistes pour le cirque. Son directeur nous parle de son expérience, de ses réalisations et de ses projets.

Lettre d'information : Pouvez-vous nous raconter comment s'est passée la création du CNAC ?

Bernard Turin : La création du Centre national des arts du cirque a été décidée au moment de l'arrivée de Jack Lang en 1981. C'est lui qui notamment a mis en œuvre la convention entre la région Champagne-Ardenne, la ville de Châlons et l'État. Pourquoi Châlons ? Pour diverses raisons, mais particulièrement parce qu'il existait un cirque en dur à Châlons qui datait de 1899. Quand on parle de cirque traditionnel, on a l'image du cirque des années 50 qui occulte tout le reste. Mais avant-guerre on avait déjà mêlé le théâtre, des prestations avec des chorégraphes, aux prestations purement « sportives ». Il y avait tout un travail artistique au sein même du cirque. Tout le projet du CNAC est là : montrer qu'une autre forme de cirque existe.

L I : Comment se sont passées les premières années du CNAC ?

BT : On a demandé aux dirigeants de l'époque de faire une école tournée vers l'avenir, ils se sont entourés d'artistes d'excellente qualité, mais qui n'étaient pas issus du milieu déjà appelé « nouveau cirque ». En conséquence, le CNAC a eu du mal à trouver son rythme.

L I : Vous êtes arrivé en 1990...

BT : Je n'avais pas postulé : j'étais sculpteur, j'avais une activité amateur de trapèze... J'ai monté l'école de Rosny qui a bien marché. J'ai été élu le premier président de la fédération des écoles française de cirque où j'ai jeté les bases d'une labellisation des écoles du point de vue de la sécurité des élèves. Bernard Faivre d'Arcier m'a alors proposé la direction de l'école de Châlons. Parmi les conditions que j'ai posées : avoir carte blanche pour mettre en place mon projet pédagogique et artistique.

L I : Justement, ce projet, quel était-il ?

BT : Artiste plasticien, j'ai considéré cette mission comme étant celle d'un directeur d'une école d'art ayant pour but de former les créateurs du cirque de demain. En conséquence de quoi, chargé de mettre en place les diplômes d'État, j'ai essayé d'engager une voie qui est celle d'une professionnalisation pour les élèves. Il fallait selon moi apporter une triple formation aux élèves : une formation technique, bien sûr, car il y a une dimension très physique dans le cirque, une formation générale pour que les élèves puissent disposer de repères, et enfin une formation artistique.

L I : Dans ce dernier domaine, quel a été la nature de votre intervention ?

BT : Le premier risque pour une école c'est la sclérose. Mon rôle a été celui d'un catalyseur. Il faut que les élèves du CNAC soient directement confrontés aux jeunes créateurs du domaine des arts

plastiques, du théâtre, de la danse, de la musique. C'est pour cela que toute une partie de leur enseignement est consacrée à des stages, où ils peuvent se confronter avec le travail d'intervenants des autres disciplines. Après les 4 ans d'étude, ils reviennent pour un trimestre de production, dernière phase de l'objectif pédagogique, sous la direction d'un artiste. Les artistes intervenants doivent respecter deux impératifs : utiliser toute la promotion et ne pas dépasser un budget de 500 000 F.

LI : Quels ont été les résultats ?

BT : La 7^{ème} promotion, ayant reçu l'ensemble de mon projet pédagogique et artistique est sortie en 1995. C'est la promotion du « Cri du caméléon ». A côté de l'énorme succès rencontré auprès du public, il y a eu les réactions de la profession, qui ont été beaucoup plus contrastées. Mais la consécration aura été pour nous le fait que Bernard Faivre d'Arcier programme ce spectacle dans le festival *in* en Avignon.

LI : Qu'envisagez-vous aujourd'hui, après tous ces succès ?

BT : J'ai encore beaucoup d'ambition pour le CNAC. Au premier chef, je souhaiterais la transformation du statut associatif en établissement public. J'ai aussi mis en place une année supplémentaire dite d'insertion professionnelle. Celle-ci est financée par la Région. Parallèlement, des projets pédagogiques sont mis en place avec les écoles dans le but de populariser les arts de cirque en les faisant mieux connaître.

LI : Il y a aussi l'aspect international : tant au niveau du recrutement qu'au niveau de la production et de la diffusion.

BT : Le « nouveau cirque » était au départ un phénomène purement français. Maintenant, ce phénomène s'exporte dans le monde entier. Depuis près d'une dizaine d'années, d'autres pays suivent avec attention les voies engagées par la CNAC. Des pays à très forte tradition de cirque, tels que la Chine ou la Russie, et d'autres pays, comme la Suède ou le Japon, sont très curieux de connaître notre expérience. Ils veulent savoir comment on a fait pour créer cette esthétique en constante évolution. Ce qui est intéressant, c'est de savoir que ces connexions se sont établies à partir des élèves étrangers qui ont fait connaître notre expérience une fois de retour dans leur pays.

LE CNAC ET

LE « NOUVEAU CIRQUE »

On pourrait dire que le « nouveau cirque » c'est l'introduction des autres arts dans les spectacles de cirque. Ce n'est pas le CNAC qui a créé le nouveau cirque. Le nouveau cirque remonte aux années 70, avec des personnalités qui sortent du cirque *Aligre* : Pierrot Bidon, qui allait créer le cirque *Archaios*, Bartabas qui allait créer *Zingaro* et Igor qui devait créer *la Volière Dromesko*. C'est le noyau dur des pionniers du « nouveau cirque ». Mais aussi le *Cirque Baroque* de Christian Taguet, le *Cirque Plume* avec Bernard Kudlak, etc. La formation du CNAC n'a produit des effets qu'à partir de 1989. A partir de là on parle de la deuxième génération du « Nouveau cirque ».

COMMENT EST-ON ADMIS AU CNAC ?

L'admission des élèves du CNAC se fait par concours ouvert aux candidats français et étrangers. L'inscription comprend 3 phases :

- dossier d'inscription à remplir
- épreuves d'admissibilité
- épreuves d'admission avec un stage de 15 jours.

Source :

brochure « Le CNAC, mode d'emploi »

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Les parcours

des anciens élèves du CNAC

Une première enquête « instantané photographique » a permis de savoir ce qu'étaient devenus les anciens élèves du CNAC. Ce premier bilan est plutôt positif. Le taux d'activité dans le spectacle vivant est quasiment constants depuis 10 ans. 76% des anciens élèves travaillent dans le secteur du cirque. Une grande majorité (95%) exerce son art dans le secteur du « nouveau cirque » et la plupart mènent une carrière à rayonnement international (28% tournent à l'étranger). Enfin on notera que les élèves ont largement contribué à l'émergence du « nouveau cirque » soit en créant de nouvelles compagnies (46%) soit en intégrant des compagnies se réclamant du « nouveau cirque ».

Source :

Centre de ressources du CNAC



- Sur l'air de Malbrough, 1996
- C'est pour toi que je fais ça, 1997
photos © Ph. Cibille - CNAC

LES JOURNÉES PORTES OUVERTES

10 >> 17 juin

Dans le cadre du festival « Furies » le CNAC propose pour la première fois toute une série de rencontres pour ses journées portes ouvertes : expositions, spectacles, ateliers, paroles d'étudiants et rencontres d'artistes, séminaire. Pour mieux connaître le CNC

CENTRE NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE

1 rue du Cirque
51000 Châlons-en-Champagne
Tél : 03 26 21 12 43
Fax : 03 26 21 80 38
Mél : artsducirque.info@wanadoo.fr

LANGUE FRANÇAISE**La commission de terminologie remplace « stock-option » par « option sur titres »**

La commission générale de terminologie et de néologie vient de publier au *Journal officiel* du 12 mai 2000 une liste de 68 termes relatifs au domaine de l'économie et des finances.

D'abord proposés par les experts des commissions spécialisées de terminologie et de néologie des ministères concernés, les termes et les définitions sont examinés par la commission générale, présidée par Gabriel de Broglie, puis approuvés par l'Académie française.

Il faut noter en particulier le terme « **option sur titres** » adopté dès 1973 par arrêté du ministre de l'Économie. Cette expression est opportunément remise en vigueur dans le cadre institué par le décret du 13 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française. Il est en effet important d'utiliser ce terme français, de compréhension immédiate, plutôt que son équivalent en anglais « stock-option » qui se répand actuellement avec des prononciations incertaines, partiellement francisées, et dont le défaut majeur est de n'être pas facilement compréhensible du grand public, alors qu'un large débat s'est instauré depuis quelque temps sur cette question. Si l'on en juge par l'utilisation désormais courante de l'expression « zone euro » qui avait été adoptée selon la même procédure en septembre 1999, on peut s'attendre à ce qu'« option sur titres » se généralise rapidement dans l'usage. D'autres termes trouvent leur confirmation dans cette publication officielle, comme « **politique d'entreprise** » ou « **stratégie de groupe** ».

Quelques uns auront à s'imposer : pourquoi céder à la mode en employant le verbe « booster » alors que « relancer » a le mérite de la clarté et de la simplicité ?

Renseignements : 01 53 18 88 39

NOMINATION

Jacques Renard

Jacques Renard nommé président du Centre des monuments nationaux

Jacques Renard vient d'être nommé, par décret du Président de la République, président du Centre des monuments nationaux, établissement qui se substitue à la Caisse nationale des monuments historiques et des sites. Ancien élève de l'ENA, Jacques Renard a été administrateur civil au ministère de la Culture. De 1981 à 1986, il a été membre du cabinet de Jack Lang au ministère de la Culture et, de 1988 à 1991, il a été directeur adjoint de son cabinet. Il a été aussi délégué-adjoint aux arts plastiques et directeur de l'administration générale du ministère de la culture en 1992-1993, avant de devenir en 1993 directeur général de la Bibliothèque nationale de France. Il a été, entre 1994 et 2000, professeur associé à l'IEP de Grenoble, expert consultant du Conseil de l'Europe, et administrateur de France 3.

Michel Fontes est nommé DRAC en Ile-de-France

Michel Fontes remplacera à la tête de la DRAC d'Ile-de-France André van der Malière qui a rejoint son nouveau poste de directeur de cabinet de Michel Duffour. Michel Fontes était directeur régional des affaires culturelles des Pays de la Loire, puis, depuis 1998, du Languedoc-Roussillon.

CINÉMA : JEUNE, DURE ET PURE !
Une histoire du cinéma d'avant-garde et expérimental en France

Cinémathèque Française
3 mai >> 2 juillet 2000

Si le Centre Pompidou, la Galerie Nationale du Jeu de Paume ou des associations telles que Light Cone et Cinédoc, s'efforcent depuis des années de faire connaître le cinéma d'avant-garde et expérimental français, la cinémathèque Française propose, jusqu'au 2 juillet prochain, le plus important parcours à ce jour consacré à ce cinéma méconnu.

80 séances retraceront l'histoire de ce cinéma par la projection de plus de 600 films, pour la plupart méconnus et souvent rares.

Les films des frères Lumière, de Georges Méliès, le cinéma scientifique de Lucien Bull et Jean Painlevé, les avant-gardes des années 20, les œuvres de Jean Epstein ou Chris Marker, le cinéma lettriste d'Isidore Isou, les premiers films de Philippe Garrel, les créations, autour de mai 68, de Jean-Luc Godard, du Groupe Dziga Vertov ou, plus récemment, de Marguerite Duras, Ange Leccia et Yann Beauvais ponctueront, parmi tant d'autres, cette programmation. Celle-ci sera prolongée, de septembre 2000 à juillet 2001, par des séances spéciales proposées les vendredis, tous les quinze jours.

Par ailleurs, la rétrospective sera accompagnée de la sortie, aux éditions *cinémathèque Française / Mazzotta*, du premier livre retraçant toute l'histoire du cinéma d'avant-garde en France. Cet ouvrage, appelé à devenir une référence et placé également sous la direction de Nicole Brenez et Christian Lebrat, réunira 300 textes de plus de 200 auteurs. Il sera complété d'une iconographie renouvelée, de nombreuses filmographies et d'une bibliographie.



Rétrospective placée sous la direction de **Nicole Brenez**

(Maître de Conférences en Études cinématographiques à Paris I et programmatrice des séances expérimentales de la Cinémathèque Française depuis 1996)

et **Christian Lebrat**

(Docteur en Arts Plastiques, cinéaste, photographe et auteur de nombreux ouvrages sur le cinéma expérimental)

Cinémathèque Française

Salle des grands boulevards

42 bd de Bonne-Nouvelle

75010 Paris

Tél : 01 56 26 01 01

Rose Lowder, Bouquet,
photo Cinémathèque Française

Dossier :

L'Europe, un patrimoine commun

bimensuel - 31 mai 2000 - n° 67



Officiellement lancée en septembre 1999 par le Conseil de l'Europe, la campagne « L'Europe, un patrimoine commun » relance la réflexion autour des questions patrimoniales.

Vingt-cinq ans après l'Année Européenne du Patrimoine Architectural, elle incite tous les Européens (gouvernements et membres de la société civile) à prendre en considération dans leurs pratiques l'élargissement de la notion de patrimoine aux dimensions immatérielle, ethnologique et naturelle ainsi que l'intégration, dans le Conseil de l'Europe, de pays d'Europe centrale, orientale et balkanique. Afin d'éviter que le patrimoine ne soit instrumentalisé à des fins de repli identitaire, les pays membres se doivent d'encourager les initiatives qui font découvrir aux populations d'Europe ce qui les rapproche. Né de la circulation des idées et des styles au travers du continent, le patrimoine culturel y participe grandement. Témoin d'un patrimoine commun, la diversité biologique et paysagère nécessite aussi d'être protégée.

Pour illustrer ces messages, le Conseil de l'Europe présente des projets transnationaux, parmi lesquels *l'itinéraire des Universités anciennes, les Manufactures des arts décoratifs en Europe* et de nombreux colloques sur l'inscription du patrimoine culturel ou naturel dans les stratégies de développement économique et social.

Le Comité français, présidé par Martin Malvy, maire de Figeac et Président du Conseil régional Midi-Pyrénées, rassemble des représentants de quatre ministères (Affaires étrangères, Culture, Environnement et Agriculture), des associations d'élus et les principales associations compétentes en matière de préservation et de mise en valeur du patrimoine. Le ministère de la Culture et de la Communication a souhaité, dès l'origine, s'investir dans cette Campagne européenne. En collaboration avec les autres ministères, il a lancé la Campagne en France en suscitant la constitution du Comité national et en mobilisant l'ensemble de son réseau de partenaires. Il a choisi de consacrer un supplément de la « Lettre d'information » à cette Campagne pour apporter un soutien particulier à la promotion des 85 projets labellisés par le comité national.

Tous reflètent, d'une manière ou d'une autre, le caractère volontairement prospectif de la Campagne.

DES JARDINS LE NÔTRE... AUX AÉROGARES 1930, LES PRINCIPALES INITIATIVES



Vue du Château de Chantilly vers 1680, Chantilly, Musée Condé, photo © Giraudon

Les sources historiques de l'Europe reposent sur plusieurs siècles d'échanges. L'histoire des grands jardins européens illustre ces influences réciproques.

COLLOQUE « ANDRÉ LE NÔTRE, UN INCONNU ILLUSTRE... »

Domaines de Versailles et de Chantilly
les 5, 6, 7 octobre 2000

André Le Nôtre (1613-1700) est célèbre pour avoir créé à Vaux-le-Vicomte et à Versailles un modèle de jardin classique. Son œuvre puise ses sources en Italie et en Espagne, et en contrepartie ses dessins sont à l'origine de jardins dans toute l'Europe. Dans chaque pays, les spécialistes en charge des jardins inspirés par Le Nôtre partagent la responsabilité d'une œuvre dispersée et donc fragile. Le colloque « André Le Nôtre, un inconnu illustre... », organisé par la Direction de l'architecture et du patrimoine du ministère de la Culture et de la Communication et Icomos France, s'attachera à mieux comprendre cette œuvre grâce aux réflexions d'architectes, de paysagistes et de conservateurs européens.

Renseignements au 01 40 15 82 42 ou 01 42 78 56 42

EXPOSITION « LES JARDINS DUCHÊNE EN EUROPE »

Écomusée du Creusot-Montceau-les-Mines

Deux architectes, Henri Duchêne (1841-1902) et son fils Achille Duchêne (1886-1947) sont les créateurs des jardins dits « à la française », réinventions des jardins du XVII^{ème} siècle, dont ceux de Le Nôtre. Pour la restauration des jardins de Vaux-le-Vicomte,

ils se sont inspirés des plans et des plantations d'origine. Leur démarche est à l'origine de notre perception du jardin historique.

L'exposition que leur consacre l'Écomusée du Creusot-Montceau-les-Mines est destinée à mieux évaluer la dimension patrimoniale du « style Duchêne ». Présentée au Creusot du 7 juin 2000 au 21 février 2001, l'exposition circulera en 2001 et 2002 sur d'autres sites européens dont les jardins ont été créés par les Duchêne.

Renseignements au 03 85 73 92 00

Les projets européens sollicitent activement les jeunes, ils sont des occasions de rencontres et de découverte de ce patrimoine européen.

SESSIONS DE CULTURE ET DE CITOYENNETÉ EUROPÉENNES

Centre de Culture européenne de St-Jean-d'Angély

Le Centre de Culture Européenne de St-Jean-d'Angély propose à des jeunes de nationalités différentes de partir à la découverte de leur culture et de leur citoyenneté européenne. Ces rassemblements sont un moyen de sensibiliser les lycéens à leur histoire commune.

La prochaine session sera organisée du 17 juin au 1^{er} juillet 2000 à Kiev. En provenance d'Allemagne, de France et d'Ukraine, les jeunes découvriront l'importance de l'héritage byzantin pour les cultures européennes. Des ateliers de peinture d'icônes et de métal repoussé, de théâtre et de chant seront autant d'occasions pour apprendre à vivre ensemble. Le monastère orthodoxe de la Lavra (XII^{ème} siècle) sera le cadre prestigieux de rencontres avec des spécialistes de la culture byzantine.

En octobre 2000, des lycéens d'Espagne, de Pologne et de France emprunteront ensemble le « Camino » de Saint-Jacques-de-Compostelle, pour participer à des ateliers animés par des luthiers et des maîtres verriers. D'autres sessions sont d'ores et déjà programmées.

Renseignements au 05 46 32 60 60

L'intégration récente de pays d'Europe centrale, orientale et balkanique dans le Conseil de l'Europe rend possible de nouveaux partenariats et enrichit les échanges d'expériences.

PARTENARIAT ENTRE SKOPJE ET ANGOULÊME

La ville de Skopje a toujours été à la croisée de différentes cultures au travers de la coexistence séculaire entre macédoniens, albanais, bulgares, turcs et serbes. Frappée par un terrible tremblement de terre en 1963, Skopje est une ville moderne qui conserve l'empreinte de l'histoire plus ancienne de l'Europe. Enfin, dans le contexte actuel des Balkans, elle incarne un immense espoir pour tous ceux qui cherchent à construire et à défendre la démocratie et la paix.



Aéroport de Liverpool, Speke, 1999
photo © Mike Williams, English Heritage



Dans cette perspective, la ville d'Angoulême et son Pays d'Art et d'Histoire ouvrent un vaste partenariat avec la ville de Skopje et ses principales institutions culturelles sur le thème de la valorisation du patrimoine. Ce projet bénéficie du soutien des ministères de la Culture macédonien et français et du ministère des Affaires étrangères. Un comité scientifique macédonien veille à la mise en œuvre de ce programme qui comporte trois volets:

>> une étude de la ville, qui permet d'identifier la diversité patrimoniale, architecturale et urbaine, humaine et culturelle. Une série d'ateliers et d'enquêtes accompagne le travail scientifique et ouvre à une participation concrète des habitants.

>> Une exposition, qui rassemblera ces travaux, sera présentée pour les Journées Européennes du Patrimoine.

>> Enfin, ce projet s'inscrit dans l'avenir en assurant la formation d'animateurs et de médiateurs qui seront les garants d'un développement concerté du patrimoine tant du point de vue culturel, qu'éducatif et touristique.

Renseignements auprès du service du patrimoine de la mairie d'Angoulême
Tél : 05 45 38 70 79

Des projets pilotes permettent d'élaborer des stratégies européennes autour du patrimoine du XX^{ème} siècle.

« L'EUROPE DE L'AIR : ARCHITECTURES DE L'AÉRONAUTIQUE »

Le projet « L'Europe de l'air : architectures de l'aéronautique » vise à la constitution d'un réseau de compétences européennes autour de la conservation, de la sauvegarde et de la mise en valeur d'un élément majeur du patrimoine culturel européen, emblématique du XX^{ème} siècle.

Trois sites aéroportuaires ont été choisis pour tester selon une méthodologie commune une stratégie de sauvegarde et de mise en valeur et engager des réflexions nationales et européennes sur les politiques patrimoniales à tenir. Ces sites, dont l'aéroport a été construit ou reconstruit à la fin des années trente, présentent une typologie, des modes de construction et des partis décoratifs comparables.

Ces sites, tous reconnus comme éléments de l'héritage national, présentent les trois stades de l'état patrimonial d'un édifice :

- L'aéroport de Berlin-Tempelhof,
- La nouvelle aérogare de Paris-Le Bourget,
- L'aéroport municipal de Speke, au Sud de Liverpool,

Ce projet sera décliné à travers plusieurs initiatives : un livre (cf page 15), des expositions, un site internet, trois ateliers internationaux dont *L'aéroport dans la ville du XXI^{ème} siècle*, prévu à Berlin en juin 2000.

Direction de l'Architecture et du Patrimoine Renseignements au 01 40 15 76 53

Autour des traditions de terroir, des actions originales en milieu rural.

VALORISER LES TERROIRS EUROPÉENS PAR LES PRODUITS FERMIS

La notion de terroir identifie autant les particularités d'un sol, d'un climat, que les savoir-faire développés localement pour obtenir les meilleurs produits alimentaires. Dans la mesure où elles contribuent à l'identité d'un territoire agricole, ces activités ont un vrai caractère patrimonial. L'agro-tourisme peut contribuer à transmettre ces savoir-faire. Le réseau national des CIVAM* et leur fédération de la Drôme cherchent à regrouper les producteurs fermiers européens pour mettre en commun leurs expériences d'exploitants. Les membres visitent des exploitations en Italie, en Allemagne et en France. C'est l'occasion pour eux de comparer leur expérience avec celle d'autres producteurs. Loin d'uniformiser les pratiques, ces échanges entre partenaires européens sont l'occasion pour chacun de développer sa spécificité et de s'enrichir des réussites communes.

CIVAM Drôme Tél : 04 75 45 13 15 Mél : fd.civam.26@wanadoo.fr

*Centre d'Initiative et de Valorisation de l'Agriculture et du Milieu rural (associations agréées par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche)

La préservation des milieux naturels et de la biodiversité nécessite des actions à l'échelle du continent européen.

CONSERVER ET GÉRER LES MARAIS ENDIGUÉS LITTORAUX

Le séminaire se tiendra les 14 et 15 juin 2000
à Séné (Golfe du Morbihan)

Les marais endigués littoraux sont des milieux fragiles essentiels pour la migration des oiseaux d'eau le long de la façade Atlantique. Dans le cadre du programme Life de l'Union Européenne en faveur de la protection de l'environnement, une réflexion est conduite depuis 1997 sur quatre sites : l'estuaire de l'Exe en Grande-Bretagne, le golfe du Morbihan, le marais poitevin et la baie de Cadix en Espagne. La première phase de l'étude se clôturera par un séminaire dont l'objectif sera de proposer des modes de gestion qui favorisent l'accueil des oiseaux d'eau et assurent la compatibilité entre les activités humaines et les stratégies de conservation. Ce séminaire est ouvert aux élus, aux administrations territoriales, aux usagers et aux acteurs économiques des marais.

Renseignements au 02 97 66 92 76

LES 85 PROJETS D'INITIATIVE FRANÇAISE

LES GRANDS COURANTS CULTURELS EUROPÉENS :

- Préhistoire et Pédagogie en Europe
- Rei Cretariae Romanae Favtores (Congrès international sur la céramique romaine)
- Area Network (archives archéologiques européennes)
- Route des arènes et des stades en Europe et en Méditerranée
- RESIDE - Circuits de la romanité
- De la Chine à l'Occitanie - Chemins entre arithmétique et algèbre
- Les Normands, peuple d'Europe
- La Commanderie : institution des ordres militaires dans l'Occident médiéval
- La Couleur et la Pierre - Rencontres internationales sur la polychromie des portails gothiques
- Concours Bernon 1999/2000 (concours scolaire sur le patrimoine clunisien)
- L'Europe des Anjou 1266-1480
- Assemblée constitutive du projet d'itinéraire Nord-Sud des abbayes et sites cisterciens
- Les Chemins de Saint-Michel
- Journée européenne de la culture juive
- Édition spéciale du « Yidisher Tam-Tam » sur l'état de la culture yiddish en Europe
- Recherches sur les sources historiques de la période napoléonienne en Croatie, Slovénie et Italie
- Les paléomonnaies et les monnaies coloniales : lancement d'une exposition permanente
- Le Jeu du regard: les théâtres à l'italienne en Europe
- Le Printemps de l'Europe (Les carnavaux et les masques en Europe)
- La Dentelle en Europe
- Présentation du projet et des collections du Musée des manufactures de dentelle
- Pessac / Watermael-Boisfort : Portraits

*Patrimoine et gastronomie (MAP)
Photo L. Gueneau, ministère de l'Agriculture*



de cités ouvrières européennes
- Conférence pour le musée européen de l'informatique

DIALOGUE ENTRE LES CULTURES :

- Patrimoine et dialogue entre les cultures
- Résurgences culturelles
- Archisites (actions pédagogiques de sensibilisation au patrimoine)
- La couleur comme expression d'un peuple et d'une culture
- « A la rencontre de Paul-Emile Victor »
- La facture instrumentale d'Ouest en Est
- L'Europe de la musique mécanique
- La Macédoine vue par...
- « Bosnie, si je t'oublie... »
- La Fête du pain
- Website pour le patrimoine
- « Marins-Mineurs » : Les valeurs du travail
- Échanges inter-culturels de savoir-faire - L'exemple des charbonniers italiens en Midi-Pyrénées
- Sessions de culture et de citoyenneté européennes
- Campagne d'information sur les actions d'éducation au patrimoine à destination des jeunes
- Patrimoine oral traditionnel en Europe : rencontres et séminaires
- Insaisissables voyageurs
- Chantiers de volontaires en Europe
- Chantier de jeunes multilatéral

RÉFLEXIONS CROISÉES SUR LA MÉDIATION :

- Quels patrimoines communs pour l'Europe ? Enquête sur les Journées du Patrimoine et sur les Journées Européennes du Patrimoine
- Médiation du patrimoine
- Fortification - Défortification (Une lecture européenne de la ville est-elle possible?)
- Formation de porteurs de projets polonais, bulgares et roumains

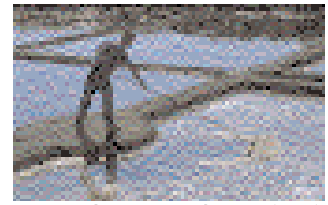
CULTURE ET NATURE :

- Banque de données en ligne sur l'architecture de pierre sèche en Europe
- Séminaire européen des techniques de

- construction en pierre sèche
- Valoriser les terroirs européens par les saveurs et les senteurs des produits fermiers
- A la découverte du labour paysan
- Patrimoine rural et projet de société : perspectives européennes
- Guide d'observation du patrimoine ruraux
- Les Maisons de village
- Nouvelles urbanités, nouvelles ruralités en Europe
- Rencontre européenne pour la valorisation du patrimoine cistercien
- Rencontres européennes sur la gestion des villages abandonnés et ruinés en milieu rural
- Stage de formation au torchis
- Trois numéros de la revue « L'Alpe » (« Bestaire », « H2O », « Fêtes d'hiver »)
- Véloroute Nantes - Budapest... Mer Noire
- Les Euro Rando en France
- Journées Rivières et Canaux Édition 2000
- Itinéraires liés à la maîtrise et à la gestion de l'eau
- Mont-Perdu, patrimoine mondial
- Le bocage, patrimoine du 21^{ème} siècle
- Ateliers Eurosité (gestion des espaces naturels)
- Le Patrimoine naturel européen : partir pour apprendre
- Festival de l'oiseau - Édition 2000
- FIFI (Festival International du film de l'Insecte) Édition 2001

INSERTION DU PATRIMOINE DANS LES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT :

- Le patrimoine industriel : politiques de protection
- Réunion pour une route européenne du fer
- Mise en place d'un centre de ressources sur Internet pour la réhabilitation d'anciennes friches industrielles
- Échanges des savoir-faire en Europe (réutilisation des monuments historiques)
- Les friches militaires: un enjeu pour la ville et le territoire
- Coopération des écomusées et des musées industriels européens en vue de leur management dans le cadre du déve-



*Marais-salants, Loire-Atlantique (MAP),
photo © P. Baudry*

- loppement durable
- Valorisation patrimoniale des canaux industriels historiques européens
- Friches industrielles : patrimoine et environnement - Vers une harmonisation et un développement durable
- Les Entretiens du patrimoine 2000 : « Villes d'hier, villes d'aujourd'hui en Europe »
- Les Capitales Ordinaires (L'ordinaire des capitales)
- Présent et avenir du patrimoine hospitalier européen
- Architecture au féminin : les métiers de la réhabilitation

POUR EN SAVOIR PLUS...

TOUS LES PROJETS SONT PRÉSENTÉS EN DÉTAIL SUR LE SITE INTERNET DE LA CAMPAGNE :

culture.coe.fr/patrimonium

SECRÉTARIAT DU COMITÉ FRANÇAIS :

Relais Culture Europe
17 rue Montorgueil 75001 Paris
Tél. : 33 (0) 1 53 40 95 10
Fax : 33 (0) 1 53 40 95 19
Mél : info@relais-culture-europe.org

LE RELAIS CULTURE EUROPE :

Point de Contact Culture en France, il joue le rôle d'interface entre les acteurs du champ culturel et les institutions de l'Union européenne. Au delà de ses missions d'information et d'orientation sur les dispositifs communautaires en faveur de la culture, il apporte son expertise aux porteurs de projets pour la mise en réseau d'initiatives européennes et la recherche de partenaires.

site internet :
<http://www.relais-culture-europe.org>

*Rencontres Internationales
de la photographie à Arles, exposition
Le soleil se lève à l'Est :
Koyama Hotaro, Space/in the Thicket*



MUSÉE

Prochaine ouverture des Abattoirs, Espace d'art moderne et contemporain de Toulouse et Midi-Pyrénées
C'est un établissement culturel unique et inédit en France qu'ont réalisé la Ville de Toulouse et le Conseil Régional de Midi-Pyrénées - en partenariat avec le ministère de la Culture et de la Communication - et qui va prochainement ouvrir ses portes à Toulouse. Dénommé « les Abattoirs », en raison de son implantation dans des bâtiments construits à cet usage au début du XIX^{ème} siècle, il rassemblera près de deux mille œuvres témoignant, par la peinture, la gravure, le dessin, la photographie ou la sculpture, de l'Expressionnisme abstrait, de l'Art Brut, de l'Arte Povera, de la Figuration libre... et aussi des tendances les plus avancées de l'art contemporain. Le regroupement de collections aussi diverses permettra, pour la première fois en France, d'associer étroitement au plan institutionnel différentes structures (musée, FRAC, Centre d'Art) et de mettre en œuvre une ambitieuse politique régionale de programmation, d'enrichissement et de diffusion. La « Lettre d'information » consacrera un article à ce nouvel établissement dans un prochain numéro.

DRAC

Les conférences de bilan

22 mai >> 30 juin

Les conférences de bilan des Drac, moments privilégiés d'échanges entre les directions régionales et l'administration centrale, se dérouleront du 22 mai

au 30 juin prochain à Paris. Diligentes par la Délégation au développement et à l'action territoriale (DDAT) et la Direction de l'administration générale (DAG), elles permettront aux directions sectorielles de mieux appréhender la mise en œuvre des politiques culturelles sur les territoires.

MUSIQUE

Instruments pour demain Journées d'études sur la conservation et la restauration des instruments de musique

15 et 16 juin 2000 à Limoges

Des études de cas, des thèmes comme les relations entre la conservation, la musicologie et la pratique musicale, ou la protection du patrimoine instrumental dans le cadre des monuments historiques, seront abordés lors des neuvièmes journées d'étude à la conservation et à la restauration des instruments de musique, par des participants venus du monde entier.

Ces journées se tiennent les jeudi et vendredi 15 et 16 juin à Limoges et se prolongeront le samedi par un circuit au cours duquel seront entendus des instruments anciens.

Information sur le site de l'association www.fnet.fr/sffic

Organisé par la section française de l'institut international de conservation.

Programme « L'UNIVERSITÉ DE TOUS LES SAVOIRS »

16 >> 20 juin

Perspectives sur les mathématiques actuelles

>> 16 juin

L'énigme du théorème de Fermat
Yves Hellegouarch

>> 17 juin

Les fondements des mathématiques

Jean-Yves Girard

>> 18 juin

Les ondelettes et la révolution numérique

Yves Meyer

>> 19 mai

Théorie des nœuds

Eva Bayer

>> 20 mai

Géométrie et algèbre

Jacques Tits

Conservatoire des Arts et Métiers

292 rue Saint Martin

75003 Paris

Du lundi au vendredi : 18h30

samedi et dimanche : 11h

Entrée libre

Mission 2000 en France :

Tél : 01 55 04 20 28

www.2000enfrance.com

EXPOSITIONS

Zig-Zag à Blérancourt

Jusqu'au 19 juin

Le musée national de la Coopération franco-américaine a disposé parmi ses collections de peintures, sculptures, objets et documents divers, une sélection de dessins du Fond régional d'art contemporain de Picardie.

Les œuvres exposées (de Mel Bochner, Rouben Manoukian, Robert Morris, Matt Mullican...) instaurent une confrontation entre les modes et problématiques artistiques mis en jeu pour évoquer la figure humaine, interroger la ville moderne, observer la nature et ses paysages...

Zig Zag, œuvres américaines du Frac

Picardie et du musée national

de la Coopération franco-américaine,

Musée national de la Coopération

franco-américaine

Château de Blérancourt

Tél: 03 23 39 60 16



Rencontres Internationales de la photographie: Daniel et Geo Fuchs, Anarchidas edenticulas de la série Conserving Fish

PHOTOGRAPHIE

31^{èmes} Rencontres

Internationales de la photographie à Arles

4 juillet >> 20 août

Directeur artistique des Rencontres d'Arles pour la 2^{ème} année consécutive, Gilles Mora a regroupé les 18 expositions sous le titre générique *La photographie traversée. Résonances, croisements, disparitions*. Des œuvres du Fonds national d'art contemporain ont été mises à disposition pour l'exposition *Le soleil se lève à l'Est* qui présente la situation actuelle en Asie à l'Abbaye de Montmajour. Parmi les commandes photographiques initiées par la Délégation aux arts plastiques et la « Mission 2000 » une réflexion sur le thème de la jeunesse a été proposée à 40 photographes de différents pays. L'une d'entre elles, passée à Philippe Durand, sera exposée à Arles tandis que les autres feront l'objet d'une présentation ultérieure d'autres manifestations.

Renseignements :

Rencontres Internationales

de la Photographie

Tél: 04 90 96 63 39 ou 01 42 33 37 42

site internet: <http://www.rip-arles.org>

LES RECOMMANDATIONS DE LA MISSION MATTÉOLI CONCERNANT LA RESTITUTION DES ŒUVRES D'ART SPOLIÉES

La mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France, présidée par Jean Mattéoli, a rendu son rapport au Premier ministre, Lionel Jospin, le lundi 17 avril. Un chapitre de ce rapport est consacré au pillage des œuvres d'art en France pendant l'Occupation et à la situation des 2000 œuvres confiées aux musées nationaux : **les MNR, « Musées Nationaux Récupération ».**

Le pillage des œuvres d'art

Le pillage des œuvres d'art en France pendant l'Occupation a essentiellement été réalisé par les services allemands, et tout particulièrement par l'Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg (ERR), qui mit en coupe réglée les grandes collections et les stocks des principales galeries appartenant à des propriétaires considérés comme juifs au terme des lois raciales d'alors.

Dans l'immédiat après-guerre, les Alliés ont mené un très important travail de restitution, et c'est ainsi que la Commission de récupération artistique a pu faire revenir en France 61 233 objets pillés ou achetés sur le marché, dont 45 441 ont été rendus à leurs propriétaires.

Cependant de nombreux objets n'ont pu alors être localisés et restitués. C'est la raison pour laquelle la République fédérale allemande a mis en œuvre une importante politique d'indemnisation en application de la loi BRüG, promulguée le 19 juillet 1957.

Les MNR

Parmi les 15 500 œuvres et objets revenus en France après la guerre et n'ayant pas été réclamés, 2 000 œuvres ont été, en 1949, sélectionnées en raison de leur intérêt patrimonial et confiées à la garde des musées de France, qui les ont inscrites dans des inventaires spéciaux, dits de la Récupération, d'où l'appellation MNR (Musées Nationaux Récupération) pour les peintures, OAR pour les objets d'art, etc. Les 13 500 autres œuvres ont été vendues par les Domaines pour un montant évalué en 1954 à environ 100 MF.

Les œuvres non réclamées ont fait périodiquement l'objet de publicité, notamment par une exposition au musée de Compiègne de 1950 à 1954. Puis, à partir de cette date et jusqu'en 1996, les recherches actives se sont interrompues. Mais depuis 1996, les

musées nationaux ont à nouveau entrepris un nouveau travail de recherche approfondi sur l'historique des œuvres de la Récupération, accompagné de présentations publiques et de présentations sur Internet.

A partir de 1998, la mission a permis aux services des ministères de la Culture et des Affaires étrangères de consacrer des moyens de recherche significatifs en vue de reconstituer l'historique des œuvres non réclamées et d'aboutir à leur éventuelle restitution.

Trente œuvres ont été restituées à des ayants droit de marchands ou de collectionneurs depuis 1994, dont vingt pour la seule année 1999.

La situation actuelle

La mission a établi une grille d'analyse permettant de classer les 2143 œuvres d'art, dont 980 tableaux MNR, qui sont actuellement confiées à la garde des musées nationaux.

Cette grille fait apparaître - en l'état actuel des recherches - que :

- 163 œuvres ont été spoliées avec certitude, propriétaires identifiés ou non
- 163 œuvres sont dénuées de toute spoliation
- 1 817 œuvres ne possèdent pas un historique complet durant la période étudiée

Les recherches se poursuivent actuellement dans le but de préciser et de compléter ces répartitions.

Les recommandations de la mission

Œuvres et objets d'art non spoliés

recommandation n° 13

La mission recommande que les œuvres et objets d'art dont on a la preuve qu'ils n'ont pas été spoliés soient intégrés définitivement aux collections nationales.

Œuvres et objets d'art spoliés ou d'origine incertaine

recommandation n° 14

La mission estime que laisser ces œuvres dans les musées où elles se trouvent actuellement peut contribuer utilement à la poursuite d'un double objectif de restitution et de pédagogie, sous la condition de la mise en œuvre systématique des trois actions suivantes :

- Diffusion la plus large, dans les musées accueillant des œuvres de la spoliation, du catalogue des œuvres spoliées
- Installation aux abords immédiats de chacune des œuvres spoliées ou d'origine incertaine d'un cartouche régulièrement actualisé, présentant les éléments de connaissance disponibles sur ses origines
- Mise en place dans chacun de ces musées d'un site Internet accessible au public présentant les œuvres spoliées ou d'origine incer-

taine et projection permanente en boucle de ces œuvres

Dépôt au musée d'Israël à Jérusalem

recommandation n° 15

La mission recommande que, pour porter témoignage de la spoliation, quelques œuvres significatives, sélectionnées d'un commun accord parmi les œuvres de la Récupération artistique, soient exposées au musée d'Israël à Jérusalem, avec une notice relative à leur origine et aux raisons pour lesquelles elles y sont déposées.

Rapport annuel

recommandation n° 16

La mission recommande que la Direction des musées de France présente au gouvernement un rapport annuel faisant état de l'avancement des recherches sur les origines des œuvres, des progrès de la restitution, des actions menées pour informer le public et des conditions d'exposition et de conservation des différentes œuvres et objets d'art en cause.

Coopération internationale

recommandation n° 17

La mission recommande de mettre en place une structure permanente de coordination entre les directions des archives du ministère des Affaires étrangères et des musées de France en vue de coordonner, dans la durée, les recherches d'œuvres non encore localisées et donc non récupérées.

Il reviendrait à cette structure de poursuivre :

- La mise à jour des listes complètes des œuvres réclamées et non récupérées
- Les recherches sur ces œuvres et leur publicité, ce qui nécessitera des moyens, notamment en personnel qualifié
- La coopération internationale en faveur du retour des œuvres se trouvant à l'étranger à la suite des pillages de la Seconde Guerre mondiale. Ces actions concernent notamment la Russie, avec laquelle un groupe de travail permanent sur les biens culturels devrait être créé ; l'Autriche qui conserve de nombreuses œuvres ; et l'Allemagne avec laquelle la mission recommande de mettre en place une instance intergouvernementale de coopération chargée de recouper les documents archivés dans les deux pays et de clarifier les opérations d'indemnisation effectuées dans le cadre de la loi dite BRÜG.

LES RECHERCHES MENÉES PAR LA DMF

Dès 1996, les musées nationaux ont pris part à la relance des recherches sur le sort des œuvres d'art pendant la Seconde Guerre mondiale : on se souvient du colloque organisé par la Direction des musées de France, à Paris, en novembre 1996, et des expositions présentées, au printemps 1997, aux musées du Louvre, d'Orsay, de la Céramique à Sèvres, de Versailles, ainsi qu'au musée national d'Art moderne et dans les principaux musées de province concernés.

La Mission d'étude sur la spoliation des biens des Juifs de France a donné une impulsion décisive à ces travaux, en mettant à la disposition des musées treize jeunes chercheurs, qui, de décembre 1998 à juin 2000, sont venus seconder les sept conservateurs (dont deux à temps plein) qui se consacraient déjà à ces investigations.

Les résultats se présentent sous une double forme :

- Une étude de synthèse du pillage des œuvres d'art en France pendant l'Occupation, de l'organisation des restitutions dans l'après-guerre et de la politique d'indemnisation de la République fédérale allemande à partir de 1957. La Documentation française en offre la consultation sur son site internet (www.ladocfrancaise.fr, rubrique « rapports »), et l'édition papier sortira au début du mois de juin prochain ;
- Un historique de chacun des 2000 objets confiés à la garde

des musées nationaux après la guerre (les MNR), et dont, dans l'état actuel des recherches, 10% sont considérés comme spoliés ou présumés spoliés. Les notices signalétiques accompagnées de photos sont consultables sur le site internet du ministère (www.culture.fr, rubrique « bases de données » puis « MNR ») ; les historiques détaillés seront introduits progressivement dans les mois à venir.

CINÉMA D'ANIMATION
Festival du Film d'Animation à
Annecy**>> du 5 au 10 juin 2000**

Le Festival d'Annecy, qui se tiendra du 5 au 10 juin, soufflera ses 40 bougies. Depuis 1960, Annecy est incontestablement devenu l'événement international majeur du secteur de l'animation. En outre, depuis 1985, le MIFA (Marché International du Film d'Animation) attire, aux côtés des créateurs, les « décideurs », producteurs, distributeurs et acheteurs, faisant ainsi d'Annecy un lieu unique de débats, de découvertes et de rencontres des professionnels.

L'édition 2000 du Festival sera également l'occasion de célébrer les 100 ans du film d'animation grâce à une rétrospective de 84 films. Une autre rétrospective permettra de porter un regard sur tous les films primés à Annecy depuis 40 ans. Ces regards sur l'histoire ne doivent cependant pas faire oublier la richesse et la variété de la sélection officielle qui a vu, en 40 ans, 1092 films, issus de 52 pays. Preuve s'il en est du dynamisme de ce secteur.

Par ailleurs, les festivaliers et les 5000 professionnels attendus auront réfléchi sur l'économie et l'avenir de l'animation. Le Centre Pompidou présentera, du 21 au 25 juin prochains, une sélection de films projetés à Annecy. De son côté, l'Agence du Court Métrage programmera, le 19 juin, une soirée spéciale Annecy 2000 au cinéma Le Trianon à Paris.

Renseignements :
Festival International et
Marché International du Film
d'Animation

6, avenue des îles
BP 399 74013 Annecy Cedex
Tél.: 04 50 10 09 00
Fax : 04 50 10 09 70
<http://www.annecy.org>

EXPOSITION
« Tours et détours » Céramiques
contemporaines du Fonds
national d'art contemporain

Rouen, Musée de la Céramique
>> 13 mai >> 28 août 2000

Le Musée de la Céramique de Rouen propose un parcours insolite à travers ses collections de faïence allant du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle. Plus de 200 céramiques contemporaines des collections design du Fonds national



Arman, Demi-Tasse, service à café, 1990, porcelaine, Coll. FNAC

d'art contemporain ont été installées dans les vitrines des céramiques anciennes. La collection du musée comprend des faïences rouennaises majeures des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles : aux pièces utilitaires répondent les œuvres de Bouroullec, Gagnère, Favier, Sottsass ou Mendini tandis que les décors historiés et les sculptures sont associés aux créations de Vilmouth, Raynaud, César, Alechinsky, Morellet ou Convert. Les spectateurs sont invités à découvrir les intrus à travers le parcours thématique des pièces historiques. La technique, l'empreinte, la bichromie, la polychromie, le décor historié, l'objet d'art, la chinoiserie... sont autant de points de rencontre et de confrontation entre les céramiques anciennes et contemporaines.

Cette exposition s'inscrit dans la politique de diffusion de la section « Arts décoratifs, création industrielle et métiers d'art » du Fnac créée en 1981, comprenant aujourd'hui près de 3000 pièces. Des œuvres de cette collection de design contemporain peuvent être prêtées à des institutions culturelles qui en font la demande pour des expositions permanentes ou faire l'objet de dépôts dans des musées.

Renseignements :
Musée de la Céramique de Rouen
1 rue Faucon 76000 Rouen
Horaires: de 10h à 13h et de 14h à 18h,
sauf mardi et jours fériés.
Tél : 02 35 71 28 40

ARCHITECTURE
Les deuxième rencontres
« Archilab »**>> Jusqu'au 25 juin à Orléans**

« Archilab 2000 », s'articule autour des questions de l'urbanité d'aujourd'hui : de l'analyse d'une grande diversité de phénomènes urbains à l'échelle planétaire ainsi que des réponses susceptibles d'être apportées par les architectes. Le travail d'une trentaine d'architectes est rassemblé sur le Site des Subsistances militaires jusqu'au 25 juin. Parallèlement, le Fonds régional d'art contemporain du Centre présente au Musée des Beaux-Arts Futurs Antérieurs, les travaux de l'architecture prospective cellulaire des années 60, tandis que Domestic Architectures, dans les locaux du FRAC, offre un regard sur la production d'objets domestiques telle qu'elle est envisagée par les architectes contemporains.

Organisation :
la ville d'Orléans avec le soutien du conseil régional du Centre et du ministère de la Culture et de la Communication (direction de l'architecture et du patrimoine, et direction régionale des affaires culturelles)
archilab.orleans@wanadoo.fr
www.frac.centre.asso.fr/archilab/index.html
www.ville-orleans.fr

Shuhei Endo, Springecture H, Singu-Cho, Hyogo, 1998



Suzie Templon, Stanley, Grande-Bretagne, prod : SIAD-The Surrey Institute of Art and Desing



Alexander Petrov, Le Vieil Homme et la mer, Canada, Japon, prod : Productions Pascal Blais/Imagica Corp. Panorama Animation Film studio of Yaroslav



Antti Lovag, Module d'étude pour un habitat



Hall d'accueil de l'aéroport de Berlin-Tempelhof, photo © W. Reuss, Landesdenkmalamt, Berlin 1999

PUBLICATION

Années 30, architecture des aéroports

Berlin-Tempelhof, Liverpool-Speke, Paris-Le Bourget : trois aéroports, construits autour de 1937, qui ont été les vitrines commerciales et les symboles de la modernité de chacun des pays. Mais cet élément du patrimoine européen, encore peu reconnu, est aujourd'hui en péril.

Les *Éditions du patrimoine* ont consacré un ouvrage, sous la direction de Paul Smith et Bernard Toulhier, à ces « ports aériens ». Ce livre est l'une des réalisations du projet « L'Europe de l'Air : architecture de l'aéronautique » (cf dossier « L'Europe, un patrimoine commun ») initié par trois institutions (Landesdenkmalamt Berlin, English Heritage, et ministère de la Culture et de la Communication, direction de l'architecture et du patrimoine) dans le cadre du programme *Raphaël* de la Communauté européenne.

Le programme comporte également des expositions dans chacun des trois sites pilotes, des ateliers internationaux (*L'architecture et l'aéronautique, évaluation et prospection* qui a eu lieu à Liverpool en octobre 1999, *L'aéroport dans la ville du XXI^{ème} siècle* à Berlin en juin 2000, *La conservation des ensembles aéroportuaires* en juin 2001 à Paris).

Contacts :

paul.smith@culture.fr

bernard.toulhier@culture.fr

Communication des Éditions du patrimoine : Édith Arribas 01 44 61 21 48

ACTION PÉDAGOGIQUE

2000 jeunes de Haute-Normandie sur les traces de Jean-Pierre Raynaud

L'Association *La Source*, sous la présidence de Gérard Garouste, mène depuis 1994 des actions de promotion de l'activité artistique auprès des jeunes en milieu rural. Pour les ateliers de mars et juin 2000, Jean-Pierre Raynaud a réalisé, dans l'ancienne usine de La Guéroulde en Eure, un mur courbe d'environ 3,5 mètres de haut recouvert de 836 carreaux de céramique blancs. 2000 jeunes de Haute Normandie sont invités sur ce site à découvrir le travail de l'artiste et à s'initier à l'art contemporain : des conférenciers accueillent les groupes scolaires de la région et engagent un débat à partir du mur monumental et de la projection du film de Michelle Delporte, *La Maison de Jean-Pierre Raynaud*. 836 d'entre eux pourront apposer une signature ou un signe distinctif sur l'un des 836 carreaux de céramique de la partie intérieure du mur. Cette opération est réalisée avec le partenariat de la « Mission 2000 en France ».

Renseignements :

La Source : 02 32 35 91 41



Commande publique UNE « PASSERELLE » ÉPHÉMÈRE À ÉVREUX

Michel Duffour a inauguré « La Passerelle » de Tadashi Kawamata à Évreux vendredi 19 mai dernier. Œuvre emblématique d'une volonté politique d'interroger la mémoire des habitants et d'ouvrir la ville vers l'extérieur, cette réalisation éphémère a reçu un important soutien de la Délégation aux arts plastiques au titre de la commande publique (300.000 francs).



Tadashi Kawamata : Sur la voie ou La passerelle, photo Léo Van Der Kleij

Le Secrétaire d'État au Patrimoine et à la Décentralisation Culturelle a rappelé que les engagements de la Mairie d'Évreux traduisent « une orientation forte en faveur de la création et de la modernité, qu'il s'agisse du spectacle vivant, du fonds moderne du musée, ou des livres d'artistes de la médiathèque » associée à « une volonté obstinée d'ouverture au plus large public ». C'est le sens de la réalisation architecturale inaugurée le 19 mai : Évreux, qui a subi de nombreuses destructions pendant la 2^{ème} guerre mondiale, a conservé quelques édifices antérieurs. L'artiste japonais Tadashi Kawamata, qui réalise des installations en relation avec l'espace urbain, a imaginé une passerelle qui permet d'appréhender différemment les monuments qui ont résisté aux bombardements. « Ce pèlerinage est une chance pour les habitants d'Évreux, a poursuivi Michel Duffour : celle d'échanger, de débattre, de mieux regarder autour de nous et surtout de nous enrichir par le dialogue, l'écoute de l'autre et de la ville, de permettre la déambulation autour d'une œuvre qui rassemblera les gens au cours de ces quelques mois. »

Cette inauguration est intervenue en même temps que l'ouverture de la biennale des arts vivants *Les passavents d'Évreux*, résultat de la fusion d'un festival d'art contemporain et d'un festival de musique. En mai dernier se sont succédés des spectacles de musique, de théâtre et de danse. Deux manifestations ont utilisé l'œuvre de Kawamata pour toucher un public plus large. « La Passerelle » s'inscrit ainsi dans les dernières orientations de la commande publique lancées par la Dap, prenant l'espace urbain pour terrain privilégié de l'art public et répondant aux notions d'usage, de fonctionnalité et de convivialité.

Le travail de Kawamata est également exposé dans plusieurs lieux culturels associés à l'opération. Les croquis et les maquettes de ses travaux antérieurs sont au Musée d'Évreux, la Maison des Arts montre ceux qui ont été réalisés pour « Sur la Voie » et on peut découvrir à la médiathèque un film de Gilles Coudert qui a suivi sa réalisation.

À la fin de la manifestation, la passerelle sera démontée et ses composants seront réutilisés pour la fabrication d'abris de jardins et de petits ponts sur l'Iton. Un moyen de conserver la mémoire des événements qui se déroulent à Évreux.

Évreux >> du 19 mai au 16 juillet 2000

Renseignements :

« Les passavents d'Évreux »

Tél: 02 32 78 85 35

www.evreux-normandie.com

MICHEL VINAVER

Un artiste qui aime transmettre...



Le Théâtre national de la Colline a proposé lundi 29 mai, sous la direction d'Alain Françon, une soirée de lecture de tous les débuts de pièces de Michel Vinaver à l'occasion de la parution du numéro de « Théâtre Aujourd'hui » qui est consacré à son œuvre. C'est en écrivain soucieux de transmettre la passion pour les textes de théâtre qu'il se situe dans cet entretien.

Lettre d'information : A côté de votre activité d'écrivain pour le théâtre, vous avez joué un grand rôle pour défendre l'édition des textes, à la suite de la création d'une commission « théâtre » au Centre National des Lettres. Où en est la situation près de 15 ans après la publication de votre rapport intitulé « Le Compte rendu d'Avignon » ?

Michel Vinaver : Tous les moyens me furent donnés pour investiguer pendant deux ans les très nombreux aspects qui conduisaient à un effondrement de l'édition théâtrale. Le seul fait de faire l'enquête a produit un réveil parmi de nombreux acteurs : des éditeurs, des libraires, des lecteurs, des enseignants, des responsables divers... L'œuvre théâtrale, c'est tout un ensemble de maillons solidaires. Peu à peu, ils se sont accrochés les uns aux autres. Quinze ans après j'aimerais qu'il y ait une mise à jour de ce travail. Pour l'instant, nous ne pouvons avoir que des impressions : l'édition théâtrale s'est réveillée, le texte est redevenu une priorité pour les metteurs en scène et les directeurs de théâtre, les expériences avec le milieu scolaire se sont multi-

pliées (notamment dans les lycées).

Une telle mise à jour permettrait en l'an 2000 de voir quelles sont les tendances et les lignes de force. Elle entraînerait d'elle-même une dynamique, une prise de conscience de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire.

LI : Dans la même période, vous avez conduit différents travaux à l'Université. Quelles sont aujourd'hui les traces de ce travail ?

MV : Je me suis consacré à deux types de travaux. D'abord à l'analyse du texte de théâtre. Je n'avais pas idée de ce qu'il faut mettre en œuvre pour lire un texte théâtral. J'avais toujours été de l'autre côté : celui du producteur de texte. Si j'ai accepté, c'est parce que j'avais auparavant travaillé avec Alain Françon sur l'un de mes textes (*L'Ordinaire*). Cette distance prise avec ma propre écriture m'incita à continuer sur d'autres textes. En tâtonnant, il fallait chercher une méthode qui permette de saisir le texte de théâtre comme spécifique par rapport à tout autre type d'écrit. En tant qu'auteur, j'étais parti du postulat suivant : l'écriture dramatique, c'est « l'action ». Il y a action par la parole : comment cette action se produit-elle ? Qu'est-ce qui fait que l'on passe d'une situation à une autre situation, comment se produit ce mouvement ?

Une méthode s'est peu à peu élaborée au contact des étudiants. Ce travail donna lieu à plusieurs publications relayées dans l'institution scolaire, ce qui n'était pas pour moi de l'ordre de « l'attendu ». Par capillarité, par démultiplication, ce travail

me semble durable. L'autre aspect consista à conduire pendant mes sept ans d'enseignement, des ateliers d'écriture théâtrale, ce qui était une innovation dans l'Université française.

Le principe consistait à ne donner aucune consigne autre qu'aléatoire afin que les contraintes ne soient pour les étudiants que des tremplins à leurs propres productions. Le résultat, ce furent environ 120 pièces (de 30 à 45 minutes), couvrant tous les genres et tous les styles, en trouvant la ligne de crête : des « produits » ni trop ficelés ni trop chaotiques. Elles furent toutes publiées, certaines furent l'objet de réalisations. Pour quelques étudiants, ce fut le début d'une carrière d'auteur...

Il y a pour moi une correspondance entre ces deux types de travaux : le texte de théâtre est un des composants du théâtre !

J'ai déboulé dans l'université avec beaucoup d'inconscience. J'ai réalisé combien ce que j'apportais était réfractaire à ce qui se passait par ailleurs. Je pense qu'il est utile que des artistes viennent troubler un peu le jeu, pour peu qu'ils suivent leur propre chemin. J'ai appris de mes collègues. Mon statut d'ar-

tiste m'a protégé... Je crois qu'il n'y a eu contamination ni d'un côté ni de l'autre...

LI : Parlons de l'écrivain : où en est l'artiste aujourd'hui ?

MV : Mon désir est toujours de faire ce que je n'ai pas encore fait, ou qui aille contre ce que j'ai fait précédemment.

Mon envie aujourd'hui serait de faire quelque chose qui aille contre l'ambiance du moment : elle semble privilégier le monstrueux, l'horreur, le malheur, l'extrême dans l'abjection. Mon envie serait plutôt du côté de la tranquillité, de la simplicité, de l'accessibilité maximum, du bonheur...

Michel Vinaver dans « Théâtre aujourd'hui » n°8

Faire goûter l'œuvre de Michel Vinaver et la rendre familière : c'est ce qu'entend faire la dernière livraison de « Théâtre Aujourd'hui » qui se penche tour à tour sur la dramaturgie et sur le travail critique de l'auteur à travers entretiens, essais et matériaux divers.

« Théâtre aujourd'hui » est édité par le Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P) à l'initiative de la C.O.S.E.A.T (Ministère de l'Éducation nationale et Ministère de la Culture et de la Communication).

Diffusion : Éditions théâtrales
38, rue Saint Jacques 75014 Paris
Tél : 01 53 10 23 00